



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 24 septembre 2010
Date d'affichage
Date de séance 17 septembre 2010

L'an deux mille dix, et le vendredi vingt quatre septembre à huit heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Ronald TUMAHAI.

Etaient présents :

Nombre de conseillers		Nom - Prénom	Présent	Absent	Procuration
En exercice	35	TUMAHAI Ronald	X		
Présents	22	ROHI Laurent		X	
Procurations	10	POMMIER Aitu	X		
Votants	32	BARFF Oscar	X		
Pour	32	TURQUEM née TUPAI Sandrine		X	ARO Dylma
Contre	0	ARO Dylma	X		
Abstention	0	SALEM née STEIN Marie-Thérèse	X		
<p>OBJET :</p> <p>Délibération approuvant le projet, le plan de financement pour la mise en place du projet « Formation à la gestion administrative des organisations pour les animateurs de quartiers 2010 » et autorisant le Maire à signer la convention de financement</p> <p>Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux.</p>		TEPAVA Wilhelm	X		
		BLANCHARD Moana	X		
		HARUA née TEHETIA Monette	X		
		MANEA Tania	X		
		TEISSIER née PAHOA Berthe		X	TEIKIAVAITOUA C.
		VILLERET née LY WA UT Clothilde	X		
		TAEA Louis	X		
		LEVAUDI Franck		X	
		NATUA née FULLER Hélène		X	TAEA Louis
		RICHERD née BAMBRIDGE Bellinda	X		
		CHING Yves	X		
		TEIKIAVAITOUA née ARAPA Chantal	X		
		VAN BASTOLAER Gustave	X		
		AH LO Victor		X	ATAE Layana
		RUA Antoine	X		
		LISSANT Simplicio		X	MANEA Tania
		TEURU née TAIARUI Marie-Rose	X		
		MAITI Mareta		X	TEURU Marie-Rose
		TUMAHAI Hina	X		
		ATAE Layana	X		
		BERTHOLON Nicolas		X	
		ATENI née TAPARE Marie	X		
BOOSIE-HAERAAROA née NATUA Auxilia		X	ATENI Marie		
MARAMA née TEFAAFANA Claire		X	HONG Madeleine		
CRIDLAND Johnes		X	HOWELL Patrick		
HOWELL Patrick	X				
TETARIA Charles		X	TEPAVA Wilhelm		
HONG née THOMPSON Madeleine	X				

Formant la majorité des membres en exercice.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUNAAUIA

- VU la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, modifiée par la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 puis par la loi organique n° 2007-1719 du 07 décembre 2007 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 rendant applicable les dispositions du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- VU l'article L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;
- VU la lettre n° 720/10/CUCS/HA en date du 26 août 2010 du syndicat mixte en charge de la gestion mixte du contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération de PAPEETE ;
- VU les inscriptions budgétaires de l'exercice 2010 ;
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ;
- En sa séance du 18 juin 2010 ;

ADOPTE

Article 1 – Sont approuvés le projet « Formation à la gestion administrative des organisations pour les animateurs de quartier 2010 » et le plan de financement arrêtés comme suit :

Commune 40%	635 360
CUCS 60%	953 040
Total	1 588 400 TTC

Article 2 – Le Maire est autorisé à signer la convention de financement à venir et à signer d'une manière générale tout document nécessaire à la parfaite exécution de cette opération.

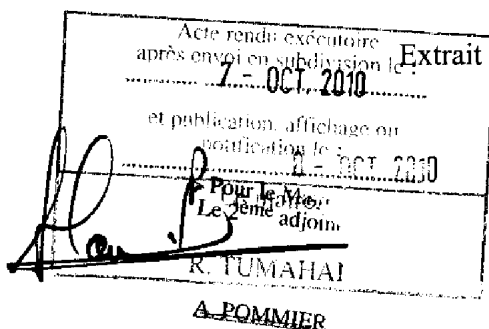
Article 3 – La dépense est imputable au budget communal, exercice 2010 article 6228 de la section de fonctionnement.

Article 4 – La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de trois (3) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 5 – Le Maire, le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 24 septembre 2010,

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.



Pour le Maire absent
Le 2^{ème} adjoint

Aitu POMMIER